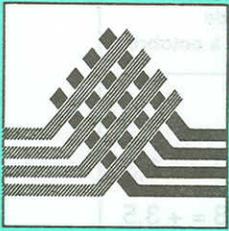


Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Salaires et Conventions salariales

Numéro 211 - Février 1991

Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au 1^{er} janvier 1991

- **La durée hebdomadaire effective du travail** est en baisse par rapport à celle enregistrée début octobre 1990. Elle s'établit en moyenne à 38,95 heures pour l'ensemble des salariés, à 39,08 heures pour les ouvriers et 38,84 heures pour les non-ouvriers.
- **Les effectifs salariés** augmentent de 0,3% dans les secteurs marchands non agricoles au cours du quatrième trimestre 1990; sur les douze derniers mois, la hausse des effectifs est de 1,6%.
- **L'indice du taux de salaire horaire ouvrier** progresse de 1,2% au cours du quatrième trimestre 1990; ceci porte son augmentation depuis janvier 1990 à 5,2%. Dans l'hypothèse d'une hausse des prix de 3,5% sur les douze derniers mois, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire se serait élevé de 1,7%.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

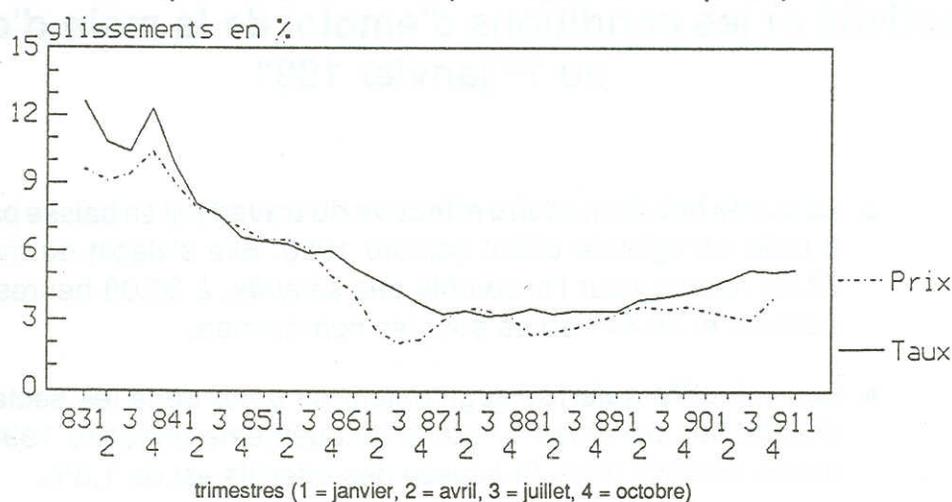
Évolution du taux de salaire horaire ouvrier et du SMIC (janvier 1991)

En pourcentage

INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier (1)	Sur un an de octobre à octobre
TAUX DE SALAIRE HORAIRE	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	
	1987	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,8	86 à 87 = + 3,3
	1988	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,9	87 à 88 = + 3,5
	1989	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,0	+ 1,1	88 à 89 = + 3,4
	1990	+ 1,6	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,2 _p	89 à 90 = + 5,0
	1991					90 à 91 = + 5,2 _p
SMIC	1986	0,0	+ 3,4	0,0	0,0	
	1987	+ 2,4	+ 1,0	0,0	0,0	86 à 87 = + 3,4
	1988	0,0	+ 3,3	0,0	0,0	87 à 88 = + 3,3
	1989	+ 2,1	+ 1,9	0,0	0,0	88 à 89 = + 4,0
	1990	+ 2,0	+ 2,5	0,0	+ 2,1	89 à 90 = + 4,6
	1991					90 à 91 = + 6,8

(1) (n + 1). p - Chiffre provisoire.

Glissements annuels de l'indice du taux de salaire horaire ouvrier et des prix à la consommation (indice INSEE des 296 postes)



Les résultats présentés ici sont établis à partir des 21 700 premiers questionnaires reçus pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre d'octobre 1990. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 10 salariés et plus.